



MODE D'EMPLOI ET DE RESERVATION DU PARC MATERIEL

Conditions de réservation

Le parc matériel est réservé exclusivement aux collectivités locales, aux établissements publics et aux associations loi 1901, oeuvrant dans le sens de la création artistique, de la formation et d'animations culturelles. (Sur RDV au 09/67/63/03/52).

Pour toute demande

Les demandeurs doivent transmettre un dossier de demande de réservation **1 mois avant la date de l'évènement** comprenant :

- les statuts
- la déclaration au Journal Officiel
- la liste des membres du conseil d'administration
- le numéro de Siret ainsi qu'un RIB.
- Une attestation d'assurance « garantie des dommages aux biens ou objets confiés » couvrant le matériel mis à leur disposition par la fabrique.

Réservation

Télécharger le [formulaire de pré-réservation](#) et le renvoyer dûment complété, signé et tamponné au nom de la structure responsable à:

- Courriel : lafabrique-ebe@orange.fr